

**CONSEIL D'ECOLE du 7 novembre 2025**  
**du R.P.I. de La Chapelle Montmartin, Saint Julien sur Cher et Saint Loup sur Cher**

## **I- REGROUPEMENT DES CONSEILS D'ÉCOLE ET ATTRIBUTION DU CONSEIL D'ÉCOLE**

Les conseils d'école réunis séparément votent à l'unanimité le regroupement des 3 conseils d'école du RPI. Mme Ledu directrice de l'école de La Chapelle assurera la présidence de ce premier conseil d'école regroupé.

Le Conseil d'école se réunit une fois par trimestre. Il établit le règlement intérieur, donne son avis sur le fonctionnement et la vie de l'école (choix et utilisation du matériel pédagogique, hygiène et sécurité à l'école...). Il examine le projet d'école.

## **II PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS :**

Les représentants des parents d'élèves : Mme Côme, Mme Laurent, Mme Lefort, Mme Goergen, Mme Koehlofer

Les élus : Mme Brando (1ère adjointe à la mairie de La Chapelle), M. Sourioux (Maire de St Julien sur Cher) M. Barbé (Maire de St Loup sur Cher)

Les enseignantes : Mmes Bonnin, Damiens, Parreira, Ledu

Les membres du Rased : Mme Gadefait Mmes Dias

### **Excusés :**

L'inspectrice de l'éducation nationale : Mme Gauteur

Les représentants des parents d'élèves : Mme Pommereau

Les élus : Mme Chevalier (Présidente du S.I.V.O.M. des 3 communes, Maire de la Chapelle-Montmartin)

DDEN Mme Longépé a quitté ses fonctions

Les membres du Rased : Mme Mentec

## **III RYTHME DE 4 JOURS**

Comme les élus seront bientôt sollicités pour décider s'ils maintiennent l'organisation actuelle du rythme de 4 jours de classe par semaine, nous leur posons déjà la question. Ils choisissent de conserver cette organisation.

## **IV RÉSULTATS DES ÉLECTIONS :**

Les élections, qui se sont déroulées le vendredi 10 octobre dans chacune des écoles du RPI, ont désigné comme représentants des parents d'élèves :

-à l'école de Saint Julien : Mmes Lefort et Goergen (titulaires), Mme Le Bourhis (suppléante) : taux de participation 67,6 %

-à l'école de La Chapelle Montmartin : Mme Pommereau (suppléante), M. Koehlofer (titulaire) : taux de participation 77,78 %

-à l'école de Saint Loup : Mme Côme (titulaire), Mme Laurent (suppléante) : taux de participation 84,09%

**CONSEIL D'ECOLE du 7 novembre 2025**  
**du R.P.I. de La Chapelle Montmartin, Saint Julien sur Cher et Saint Loup sur Cher**

**V EFFECTIFS ET REPARTITION 2025/2026**

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Classes	Total / cl
0	8	10							Classe 1 ( Mme Damiens)	18
			6	10					Classe 2 ( Mme Bonnin)	16
					12	14			Classe 3 ( Mme Ledu)	26
							10	14	Classe 4 ( Mme PARREIRA)	24
									RPI	84

Moyenne 21 élèves

**VI AJOUT AU RÈGLEMENT DES ÉCOLES :**

**L'interdiction de fumer autour des établissements scolaires :** Conformément aux dispositions de l'article L.3512-7 du Code de la santé publique, il est interdit de fumer dans les lieux à usage collectif. Cette interdiction s'applique à toute zone de l'espace public comprise dans un rayon de dix mètres à partir des entrées de l'école.

L'école est labellisée niveau 1 du programme pHARe (programme de lutte contre le harcèlement à l'école).

Tout élève peut être entendu par l'équipe "bien-être" sans demande préalable auprès de l'autorité parentale :

La circonscription a mis en place une équipe « Bien-être » pour prévenir, intervenir et traiter rapidement les situations d'intimidation.

Tout élève est susceptible d'être rencontré par l'équipe pour contribuer par ses suggestions à l'amélioration de la situation d'un camarade, sans que ses responsables légaux en soient informés ; il s'agit d'entretiens brefs et peu nombreux, qui n'empiètent jamais sur le temps de travail de l'élève.

**VII EXERCICES PPMS ET INCENDIE**

Pour l'école de La Chapelle

**Exercice incendie** réalisé le jour de la rentrée et visite des locaux de la mairie et **PPMS AI** : réalisé le 19 septembre avec fuite vers la salle de conseil de la Mairie. Le contact a été repris avec la gendarmerie responsable du secteur l'Adjudant Périnet

Pour l'école de St Julien :

**Exercice incendie** le 19 septembre et exercice **PPMS AI** le jeudi 16 octobre. L'achat d'une corne de brume est envisagé pour pouvoir distinguer l'alerte de cet exercice de celui de l'incendie.

Pour l'école de St Loup :

Page 2 sur 9

**CONSEIL D'ECOLE du 7 novembre 2025**  
**du R.P.I. de La Chapelle Montmartin, Saint Julien sur Cher et Saint Loup sur Cher**

Exercice incendie réalisé le 29 septembre et l'exercice PPMS AI le jeudi 13 novembre.

### **VIII EVAR :**

L'**éducation à la vie affective et relationnelle** (EVAR) vise le développement de connaissances, de compétences psychosociales et de valeurs républicaines. Cet apprentissage obligatoire prévoit au moins trois séances annuelles.

Pour le 1er degré c'est :

- **Apprendre à se connaître** et à connaître son corps
  - Améliorer le bien-être, encourager les élèves à s'exprimer
  - Permettre des **choix responsables**
  - **Respecter les autres et vivre ensemble** grâce au respect et à l'empathie
  - **Prévenir les violences sexistes et sexuelles**

**Exemples :** Distinguer ce qu'on peut garder pour soi d'une situation à signaler (par exemple, un danger ou une violence), en étudiant un album jeunesse

**Comprendre le consentement** en organisant des ateliers autour de situations du quotidien :

- "Est-ce que je peux m'asseoir à côté de toi ?"
- "Est-ce que je peux te prendre dans mes bras pour te consoler ?"

### **IX PRÉSENTATION DES 30' APQ ET DES ACTIVITÉS SPORTIVES DE L'ANNÉE**

**APQ :** 30 minutes d'activité physique quotidienne. Elles sont réalisées dans chaque école.

A La Chapelle Les récréations sont investies pour amener les enfants à se dépenser davantage grâce aux nombreux matériels de sport achetés à cet effet.

St Julien : Nous profitons de la présence de notre service civique pour proposer aux enfants des ateliers sportifs qui sont adaptés aux 4 niveaux de l'école lors des récréations.

St Loup, lors des récréations, du matériel (ballon, corde à sauter) est mis à disposition des élèves. Par ailleurs, des séances de thèque ou de jeux collectifs sont organisés sur ces temps d'APQ.

La Chapelle :

-Nous sommes allés à la **piscine de Chabris** depuis la rentrée pour 7 séances, offertes par la municipalité de La Chapelle que je remercie .Parce que la piscine de Chabris a deux maîtres- nageurs , nous pouvons y aller sans parent agréé mais il faudra absolument qu'un parent de la classe le soit en juin, si nous voulons aller à celle de Mennetou (à moins qu'un parent agréé de la classe de CM1 CM2 accepte de nous accompagner). Une ancienne maman m'accompagne en tant que bénévole dans les vestiaires (son honorabilité a été validée par les services académiques et elle a signé la charte de l'accompagnateur). But

**CONSEIL D'ECOLE du 7 novembre 2025**  
**du R.P.I. de La Chapelle Montmartin, Saint Julien sur Cher et Saint Loup sur Cher**

des séances : obtention de Pass nautiques avec ou sans brassières ( (14 réussis)ou d'un diplôme de Savoir Nager en Sécurité (2 validés).

Nous nous sommes rendus à St Loup pour faire de l'athlétisme avec la classe des CM1/CM2 tous les mardis de la 1ère période avant le **cross final du 13 octobre** (courir 1km pour les CE et 1km400 pour les CM) . Les enfants ont préparé leur dossard, ont reçu un diplôme en fin d'épreuve et ont été récompensés par un petit goûter .

St Julien : cycle patinage à Romorantin du 27 novembre au 31 janvier, des parents volontaires nous accompagneront et je remercie le sivom pour les trajets en bus.

### **X : PHARE**

Le programme pHARe est un programme de lutte et de prévention contre le harcèlement à l'école mis en place depuis 2022.

Chaque école y est inscrite et rend compte de ses actions sur un site dédié.

La journée nationale Non au harcèlement, qui a eu lieu le 6 novembre 2025, permet de sensibiliser les élèves et de leur proposer la passation d'un questionnaire d'auto-évaluation (à partir du CE2).

C'est l'occasion de rappeler combien la prévention et la lutte contre le harcèlement sont fondamentales pour permettre aux élèves d'avoir une scolarité épanouie dans le cadre de la priorité donnée au bien-être.

### **XI ORGANISATION DES ECOLES DE LA CHAPELLE ET SAINT LOUP EN CAS D'ABSENCE DE L'ENSEIGNANTE**

Voici nos organisations, transmises depuis l'an dernier, en cas d'absence (non prévue) de l'enseignante. Cela concerne les écoles de La Chapelle et St Loup où les enseignantes sont seules.

**Pour La Chapelle** : L'enseignante prévient, dans la mesure du possible, sa hiérarchie et le Sivom (secrétaire ou présidente). Le bus (arrivé devant l'école de La Chapelle) retient les enfants dans le bus et y fait monter les enfants de la classe qui patientent devant l'école avec ou sans leurs parents. Le bus ramène donc tous les enfants à l'école de St Julien où un personnel du Sivom les surveillera dans l'attente de l'arrivée d'un remplaçant . Les clés de l'école de La Chapelle, entreposées dans le bureau de direction de l'école de St Julien , seront remises au **remplaçant qui devra donc passer par l'école de St Julien avant de se rendre à La Chapelle**. (Il redéposera les clés à St Julien en fin de remplacement). Le bus raccompagnera alors les élèves de La Chapelle dans leur école.

**Pour St Loup** : L'enseignante prévient, dans la mesure du possible, sa hiérarchie et le Sivom (secrétaire ou présidente). Le bus (arrivé devant l'école de St Loup) retient les enfants dans le bus et y fait monter les enfants de la classe qui patientent devant l'école avec ou sans leurs parents. Le bus ramène donc tous les enfants à l'école de St Julien où un personnel du Sivom les surveillera dans l'attente de l'arrivée d'un remplaçant.

Les clés de l'école de St Loup sont entreposées dans le bureau de direction de l'école de St Julien, seront remises au **remplaçant qui devra donc passer par l'école de St Julien avant de se rendre à St Loup**. ( Il redéposera les clés à St Julien en fin de remplacement).

Le bus raccompagnera alors les élèves de St Loup dans leur école.

**CONSEIL D'ECOLE du 7 novembre 2025**  
**du R.P.I. de La Chapelle Montmartin, Saint Julien sur Cher et Saint Loup sur Cher**

## **XII RÉSULTATS DES EVALUATIONS NATIONALES**

**Les évaluations nationales CP** : De très bons résultats en français notamment une grosse progression sur l'item « comprendre des mots », 2 élèves notés fragiles en mathématiques avec des soucis sur « résoudre des problèmes et associer des formes en géométrie». Nous sommes en train de réfléchir avec ma collègue de ps/ms comment améliorer cette notion.

**Les évaluations nationales CE1 et CE2** ont commencé le 8 septembre, donc très tôt comme l'an dernier. Elles portaient sur le français et les mathématiques.

Pour les CE1 :

En français, 4 élèves sur les 11 qui ont passé les épreuves sont notés à besoin ( il faut en général travailler la rapidité de lecture, le passage à l'écrit : syllabes et mots et la compréhension des textes lus seul). En mathématiques, 3/11 enfants à besoin . Ce sont en général les exercices de numération et la résolution de problèmes qui ont été difficiles pour ces enfants.

Les résultats des évaluations ont été rendus individuellement aux parents et des demandes d'aide par le RASED ont été faites afin d'aider surtout les élèves en difficulté en CE1 . Quatre enfants seront pris en charge au moins jusqu'en décembre par la maîtresse E , deux fois par semaine, le matin, pendant environ 45 min.

Pour les CE2 :

En français, 5 élèves à besoin sur 13 en lecture orale, 4 à besoin en grammaire, 3 en orthographe grammaticale. En maths 3 /13 à besoin en technique opératoire et en numération, 10 sont fragiles en résolution de problèmes.

**Les évaluations nationales CM1/CM2** : chez les CM1 les résultats sont assez hétérogènes. Le niveau est plus élevé en mathématiques qu'en français. Les épreuves de conjugaison et grammaire (nature des mots) sont assez échouées ainsi que le calcul mental. Le niveau en fluence est aussi assez faible. Pour les CM2, les résultats sont toutefois plus homogènes, le niveau en mathématiques et en français est similaire et plutôt bon.

## **XIII PROJET D'ECOLE ET ACTIONS PEDAGOGIQUES**

Les actions pédagogiques sont motivées par le programme et plus particulièrement par les axes du projet d'école.

- assurer l'acquisition des fondamentaux,
- stimuler l'ambition scolaire pour tous les élèves,
- agir sur le climat scolaire comme facteur de réussite.

**CONSEIL D'ECOLE du 7 novembre 2025**  
**du R.P.I. de La Chapelle Montmartin, Saint Julien sur Cher et Saint Loup sur Cher**

Pour l'ensemble du RPI et dans le but d'améliorer la cohésion des différents cycles, les échanges entre tous les enfants du RPI ainsi qu'un sentiment d'appartenance à un groupe, nous prévoyons de poursuivre les rencontres 1,2,3 RPI, la veille de chaque vacances et la chorale de RPI et donc les répétitions communes.

• **ACTIONS CONCERNANT LA VIE DU RPI:**

- Première répétition de chorale commune le 14 novembre à l'école de St Julien.
- Un **spectacle de Noël** offert par le SIVOM est prévu le vendredi 12 décembre au matin à la salle des fêtes de Saint Julien sur Cher. Nous accueillerons la compagnie Jean Baptiste Forest pour un spectacle adapté aux différents âges de nos élèves intitulé « le rêveur » qui mêlera mime, magie, jonglage et acrobatie .
- **Des rencontres (1 2 3 RPI)** à chaque fin de période : La première rencontre a eu lieu le 17 octobre, sur le thème de l'espace entre les classes de St Julien afin de réaliser notre panneau collectif qui sera exposé dans le cadre de l'animation « graine de lecteurs » à Romorantin et une rencontre cross entre les classes de La Chapelle et St Loup (avec remise de diplôme et goûter) à St Loup a eu lieu le lundi 13 octobre. La deuxième rencontre se déroulera un après-midi autour des jeux de société avec la classe de La Chapelle ( 20 décembre ) à l'école de St Julien.
- La photo de classe a été fixée le 5 février.
- un **service civique** a été recruté à St Julien
- L'association de parents « **l'école buissonnière** » a repris du service, un nouveau bureau a été constitué. Les nouveaux parents sont remerciés pour leur engagement par les enseignants et les mairies.

• **L'ECOLE DE LA CHAPELLE MONTMARTIN**

**Actions pédagogiques et sorties**

- Nous avons entamé un **projet autour de la biodiversité avec la SNE**. Un dossier de subvention a été monté auprès du Creedd (La Convention régionale d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable ) pour obtenir le financement de trois animations supplémentaires à celle déjà faite. Il s'agit à partir du film « le chêne » M. Seydou et L. Charbonnier de commencer un travail sur l'arbre puis de le poursuivre sur les animaux de nos forêts. Les séances SNE prévues (si financement possible) seront sur le thème des traces des animaux à l'ENS du Chêne de Pruniers en mars puis sur les chaînes alimentaires à La Chapelle en mai et sur les petites bêtes du sol en juin. Ce projet permettra d'aborder de nombreuses notions des programmes dans beaucoup de domaines .

La **1ère sortie SNE**, financée par la coopérative (190€) à l'étang de Pruniers sur le thème de la forêt et des arbres s'est déroulée le 26 septembre. Le transport a été fait par le bus du Sivom.

**CONSEIL D'ECOLE du 7 novembre 2025**  
**du R.P.I. de La Chapelle Montmartin, Saint Julien sur Cher et Saint Loup sur Cher**

-Nous sommes allés à la bibliothèque de St Loup , **le mardi 4 novembre**, assister à un **Raconte tapis** que nous avons prolongé par un travail de d'expression orale sur place et une production d'écrit en classe. Les élèves ont aussi pu emprunter un livre.

- Participation à « **j'écrisjetimbre** » avec l'association Adphile pour créer des liens avec d'autres classes par la correspondance, simplement avec une carte postale et un timbre. Cela permet de donner du sens aux apprentissages à travers l'écriture plaisir et parcourir la France en situant les adresses des écoles destinataires.

- **inscription au Prix UNICEF de littérature jeunesse 2026** : Nous lirons en classe 4 albums de jeunesse qui abordent les droits de l'enfant mais aussi l'égalité fille/garçon ( ce qui entre parfaitement dans nos programmes d'EMC). Les enfants éliront leur préféré , nous transmettrons à l'Unicef les résultats de cette élection.

- **La maîtresse G du Rased** intervient, en classe, une fois par semaine pendant une heure (le jeudi matin) pour travailler avec les enfants sur **l'attention**.

- Participation au **festival du court métrage** courant mars. Comme l'an passé, nous visionnerons quelques films d'animation ou documentaires et nous voterons pour notre préféré. Les thèmes de cette année ne sont pas encore connus.

• **L'ECOLE DE SAINT JULIEN**

Pour les 2 classes :

**Ramassage des déchets** autour de l'école pour les petits et vers le centre du village pour les plus grands afin de commencer l'étude de ce thème en classe.

Sortie à la bibliothèque de St Loup pour un **raconte tapis** qui sera la dernière car désormais nous sommes dans l'obligation d'aller à celle de St Julien qui vient de rouvrir. Nous commençons donc le 10 et 13 novembre.

A venir :

Pour la classe des GS/CP :

- animation CCRM sur le **tri des déchets** le 26 mars

-La classe des **PS/MS** est allée au **musée de Sologne** le jeudi 6 novembre pour une animation « créations végétales ». A travers un Mémory animé par l'enseignant, les enfants découvrent les animaux vivant en Sologne. Ensuite, ils réalisent des créations à partir d'éléments naturels avec un médiateur.

- Pour les 2 classes : participation au **projet « graine de lecteurs »** de Romorantin avec un vote dans les familles entre 3 albums sur le thème de l'espace, nous irons voir l'exposition des œuvres plastiques fin janvier et espérons pouvoir rencontrer un auteur de littérature pour enfants.

**CONSEIL D'ECOLE du 7 novembre 2025**  
**du R.P.I. de La Chapelle Montmartin, Saint Julien sur Cher et Saint Loup sur Cher**

- **Festival du court métrage** en mars afin de visionner de petits films adaptés à l'âge des enfants et de voter.
- **Escape game** de mathématiques le 5 mars organisé par la compagnie « Ozaventures »
- Sur le thème de notre année scolaire, nous faisons venir à la salle des fêtes le 27 avril **un planétarium** géant et gonflable pour une journée de découverte sur l'espace avec « Terre du ciel »

Pour continuer sur notre travail sur les oiseaux et après l'installation des mangeoires et nichoirs connectés dans la cour, nous irons observer la faune à l'**étang de Malzone** en mai et nous y piquerons.

- **L'ECOLE DE SAINT LOUP**

**Actions pédagogiques et sorties**

- **Bibliothèque** un mardi sur 2 depuis le début d'année : les élèves peuvent choisir 3 à 5 livres qu'ils gardent pour de la lecture en classe ou à leur domicile puis qu'ils rapportent à la séance suivante.
- **Animation CCMR recyclage des déchets** le 17 mars 2026
- **Animation prévention routière** le 22 mars 2026
- **First Lego League** non réalisable comme annoncé à la réunion de rentrée mais séance découverte en cours d'organisation.
- **Festival du court métrage** du 25 au 31 mars 2026
- **Escape game** en mathématiques et en français à chaque dernière journée de la période.

#### **XIV TRAVAUX : BILAN ET DEMANDES**

- **ECOLE DE SAINT-JULIEN-SUR-CHER :**

**Demandes non réalisées :** Réparation des blocs « porte coupe feu », d'une prise dans la garderie et renouvellement de notre demande de la souscription à prim'OT afin de communiquer facilement avec les familles.

**Nouvelles demandes :** fuite du lavabo de la classe fermée où les enfants font la peinture  
débarrasser les grosses briques en polystyrène de la cabane extérieure

- **ECOLE DE LA CHAPELLE-MONTMARTIN :**

**Nouvelles demandes :**

- merci pour la peinture du tableau noir de la classe mais les craies blanches glissent sur la nouvelle peinture.

**CONSEIL D'ECOLE du 7 novembre 2025**  
**du R.P.I. de La Chapelle Montmartin, Saint Julien sur Cher et Saint Loup sur Cher**

Heureusement les craies de couleurs accrochent bien.

• **L'ECOLE DE SAINT LOUP**

Remerciements : mise en place de panneaux en liège sur les murs afin de faciliter les affichages et changement du réfrigérateur.

Demandes et renouvellement des demandes : après le passage du CPC en début d'année, il a été convenu entre lui et Mr le maire de procéder au changement des néons qui grésillent et pour lesquels la grille de sécurité n'est plus présente (seul l'un a été changé pendant l'année de fonction de Mme BEAUJARD).

**XV QUESTIONS DIVERSES**

- les parents demandent que le bus respecte bien les heures affichées de départ le matin. M. le Maire de st Julien précise que les parents doivent bien amener les enfants avant l'horaire de départ.
- M. Sourious prévient que de nouveaux ordinateurs, acquis par don, seront bientôt installés dans certaines écoles. En partenariat avec la SNE, une animation devrait être proposée sur la commune de St Julien autour des habitants des clochers. L'église du village étant habitée par une chouette effraie.

Les directrices des écoles de :

Saint Julien/Cher  
Christelle Bonnin

La Chapelle Montmartin  
Christine Ledu

Saint Loup/Cher  
Lorena Parreira